



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

(à adresser au siège du Parc 5 jours francs avant la date prévue pour l'opération - fax : 04 92 52 38 34)

Demandeur : JN-AIR

Dénomination :

Tel : 06 82 17 23 30

Iemail: j.rousso@jn-air.com

Bénéficiaire : SINTEGRA

Demande d'autorisation de survol

OBJET du SURVOL - Observations (préciser type de matériels et nombre de personnes transportées)	Date	Localisation : Aire de départ (DZ vallée)	Localisation : Aire d'arrivée (DZ haute)	Transp. matériels (Nb rot.)	Transp. personnes (Nb rot.)	Nb Total rotations prévues
relèvement topographique lidar	4 au 6 / 11/2015	LE VERSOUD	Survol du Pré de Madame Carle		1+pilote	15'

Précisions sur plan de vol prévu (si tournées circulaires, transferts entre sites ...) :

Description aéronef (type / couleur / immatriculation) : EC 120 F-GYVE couleur orange

Nom du pilote : ROUSSOT JEAN 06 82 17 23 30

Au Versoud

LE 3/11/2015

Réponse du Directeur :

* Autorisation accordée - N° 508/2015
* Autorisation refusée - N°

Conditions particulières :

* Prévenir le ou les secteurs du Parc concernés (+ le siège) de tout report éventuel du survol autorisé
* Adresser impérativement sous huitaine la fiche annexe portant l'autorisation, complétée avec le Compte Rendu du survol. Passé ce délai le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation

A GAP, le : 03/11/2015
Le Directeur,

Le Directeur,

Bertrand GALTIER

Copie pour information secteur de : Vaulserre

Observations :